

Free.Fair.Future. Ecole

Développement d'un programme national de prévention du tabagisme et de la nicotine

On recherche :

5 à 10 enseignants ou enseignantes / classes pour la phase pilote

De quoi s'agit-il ?

Un programme national de prévention du tabagisme est en cours d'élaboration. Des activités ludiques et prêtes à l'emploi, nécessitant au maximum 30 minutes de préparation pour environ une leçon et destinées au cycle 3 vont être testées.

Les classes mettent en œuvre trois à cinq activités entre début mars et fin mai 2026. À la fin, l'enseignant·e menant l'activité et la direction de l'école remplissent un formulaire attestant de leur implication.

Pour leur participation à la phase pilote, les classes reçoivent un bon CFF ou Migros pour une activité commune. La réalisation de trois activités au choix et de l'envoi de l'attestation complétée donne droit à 100 chf et de 5 activités à 150 chf. Le montant maximal cumulé est de 600.- CHF par établissement.

La plus-value pour le personnel enseignant et la direction

- ✓ Une contribution utile à la santé et à la prévention du tabagisme et de la consommation de nicotine, grâce à des activités efficaces et compatibles avec le plan d'études romand (PER).
 - ✓ Un temps de préparation court (max. 30 min par activité)
 - ✓ Des activités testées dans les classes et appréciées par les jeunes.
 - ✓ Des activités qui peuvent être menées par des enseignant·e-s, des éducateurs et éducatrices en milieu scolaire ou des remplaçant·e-s, etc. (allègement de la charge de travail)
-

- ✓ Une contribution financière à la caisse de la classe ou de l'école, par exemple pour une excursion, un pique-nique, etc.
- ✓ Un aperçu et une découverte des offres de prévention du tabagisme et de la consommation de nicotine pour approfondir les connaissances.

Planning et inscription

- Jusqu'au 30 janvier 2026 : Informations et inscriptions en tant que classe pilote du canton de Fribourg : Bureau « santé à l'école », Denise Schneuwly, denise.schneuwly@fr.ch , T +41 26 305 40 86
- À partir du 2 mars 2026 : Accès à la plateforme avec des activités pour les classes et les écoles sur : freefairfuture.ch.
- Jusqu'au 30 mai 2026 : Mise en œuvre des activités et transmission de l'attestation
- Jusqu'au 15 juin 2026 : Envoi des bons de remerciement

Qui porte ce projet ?

| | |
|--------------------------------|--|
| Institution responsable | Le Fonds de prévention du tabagisme (c/o Office fédéral de la santé publique) |
| Mise en œuvre | Canton de Fribourg, CIPRET Fribourg |
| Gestion du projet | Fondation pour la santé RADIX |
| Contenu | Prestataires nationaux et cantonaux en collaboration avec RADIX, cantons et services spécialisés |
| Accompagnement | Expert·e·s sur les thématiques de l'éducation et de la santé |